Ville de Béthune

Bik'Air : déploiement de vélos électriques en libre-service

Bik'air, c'est une flotte de vélos électriques en libre-service, sans stations ni bornes, qui connecte tous les habitants à leurs lieux de destination préférés en offrant une nouvelle expérience de transport plus ludique, plus flexible et plus écologique !



SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

Dans la continuité des actions précédemment engagées,**la Ville de Béthune mène** **mobilité** avec notamment le lancement d'une étude en concertation avec les habitants au second semest Cette démarche s'inscrit dans une logique de ville apaisée où la volonté est de proposer un meilleur partage de l'espace public, en sortant de la logique du « tout voiture » et en accordant davantage de place aux piétons mais aussi aux cyclistes.

Dans ce cadre, la Ville de Béthune déploie**une politique volontariste en faveur de la mobilité de tous** : navette seniors, mise en place d'une cinquantaine d'arceaux à vélos supplémentaires, Pass'Mobilité qui est une aide à l'achat pour un vélo classique, un vélo à assistance électrique ou une trottinette électrique, projet d'abris à vélos sécurisés...

Parmi les actions déployées, et grâce à la convention signée entre la Ville et Bik'air, les béthunois dispose désormais d'une solution de mobilité douce et active pour se déplacer dans la commune.

Bik'Air c'est quoi ?

- Des vélos à assistance électrique en libre-service

- Sans borne pour stationner au plus près de votre destination
- À 0,15 € la minute

Comment ça fonctionne ?

1. Je télécharge l'application Bik'Air
2. Je repère un vélo électrique à proximité grâce à la géolocalisation
3. Je scanne le QR-code du vélo pour déverrouiller le cadenas
4. Je roule autant que je veux, sans efforts grâce à l'assistance électrique (autonomie de 70km)
5. Je gare le vélo où je le souhaite, sans gêner la circulation, et je verrouille le cadenas



20 minutes offertes avec le code "VELO" !